ISBN 978-92-64-05506-3 Revue de l'OCDE sur le développement : volume 10/1 Coopération pour le développement : Rapport 2009 © OCDE 2009

Chapitre 3

Prévisibilité de l'aide

La communauté internationale de l'aide met de plus en plus l'accent sur le rôle des pays en développement dans la gestion et l'affectation de l'aide qui leur est allouée. Or les efforts déployés par ces pays sont souvent contrariés par le manque de prévisibilité des apports d'aide - les donneurs ne révèlent pas toujours suffisamment tôt leurs plans de dépenses ou bien ne s'y tiennent pas. La nouvelle Enquête du CAD-OCDE, relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, a pour objet de lever un certain nombre d'incertitudes en demandant aux donneurs de préciser leurs plans futurs, pour donner une vue d'ensemble des apports d'aide futurs qui puisse aider à recenser les déficits de ressources et les possibilités d'accroissement de l'aide dans les différents pays en développement. L'Enquête retrace les grandes évolutions des apports d'aide depuis 2005 et les combine aux chiffres prévisionnels fournis par les donneurs pour faire des projections de l'aide jusqu'en 2010; elle nous offre aussi une image détaillée de ces projections par région et par pays partenaire. Le présent chapitre fait la synthèse des principales conclusions de l'Enquête. Il présente également les résultats de l'Enquête sur la répartition de l'aide et les procédures budgétaires dans les pays donneurs.

Introduction

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide met l'accent sur le rôle prépondérant que doivent jouer les pays en développement dans la détermination des modalités de répartition et d'utilisation de l'aide au développement. Or il s'avère souvent difficile de transposer ce principe dans la réalité, pour le motif que les pays en développement ne peuvent pas toujours s'appuyer sur des apports d'aide prévisibles. Dans de nombreux cas, les donneurs ne communiquent pas leurs plans d'aide suffisamment tôt pour que les pays en développement puissent les prendre en compte dans leur planification à moyen et long termes. Or, même lorsque les donneurs prennent des engagements longtemps à l'avance, ils ne les tiennent pas toujours.

Ces aspects sont pris en considération dans la Déclaration de Paris qui fait de l'amélioration de la prévisibilité de l'aide un objectif essentiel (les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de cet objectif sont relatés dans le chapitre 4). La question de la prévisibilité de l'aide est abordée directement dans la première Enquête du CAD relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs¹ qui a été effectuée auprès des pays donneurs qui sont membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, ainsi que des principaux donneurs multilatéraux. Les résultats de l'Enquête donnent une vue d'ensemble des apports d'aide futurs, mettent en lumière les perspectives qui se dessinent concernant la réalisation des engagements pris en matière d'aide et aident à recenser les déficits d'aide.

Le présent chapitre rend compte des conclusions de l'Enquête concernant les dépenses prévisionnelles, dont les principales sont les suivantes :

- Les diminutions des apports nets d'aide publique au développement ont pour conséquence que les objectifs fixés concernant le volume de l'aide pour 2010 sont maintenant encore moins susceptibles d'être réalisés.
- Les opérations d'allègement de dette étant censées diminuer, d'autres formes d'aide devront augmenter considérablement pour que les objectifs fixés puissent être atteints.
- Un certain nombre d'États se trouvant dans des situations de conflit ou de fragilité devront faire face, d'ici 2010, à des diminutions de l'aide-pays programmable de plus de 20 millions USD, ce qui pourrait compromettre leurs chances de redressement.

Quel est l'objet de ce chapitre?

Ce chapitre traite des aspects suivants :

- L'Enquête du CAD: Brève description du type de dépenses prévisionnelles que l'Enquête a pour objet de mesurer, ainsi que du champ couvert par cette dernière.
- L'aide est-elle en augmentation? Coup d'œil sur les apports d'aide globaux pour la période 2005-10.

- Les objectifs sont-ils sur le point d'être réalisés? Examen de la question de savoir si l'on est en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés en matière d'aide, à l'échelle mondiale et pour l'Afrique, ainsi que des trajectoires probables de l'aide.
- Planification et budgétisation: Les résultats de l'Enquête sur la répartition de l'aide fournie par les pays donneurs et les procédures budgétaires applicables à l'aide au développement sont présentés à la fin de ce chapitre.

L'Enquête du CAD sur les plans de dépenses indicatifs

Dans le cadre du processus de suivi de l'exécution des engagements pris en matière d'aide, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a conduit sa première Enquête annuelle relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs fin 2007-début 2008. Comme indiqué plus haut, cette Enquête donne une vue d'ensemble des apports d'aide futurs, qui aidera à recenser les déficits de ressources et les possibilités d'accroissement de l'aide en faveur de certains pays partenaires – ce processus consistant non seulement à augmenter les apports d'aide mais aussi à veiller à ce que ces derniers aillent aux secteurs qui en ont besoin (voir le Glossaire). Les résultats de l'Enquête ont constitué, par exemple, une contribution essentielle du CAD-OCDE aux travaux du groupe thématique sur la prévisibilité de l'aide créé dans le cadre de l'Initiative du Secrétaire général des Nations Unies concernant les OMD en Afrique².

La volonté d'améliorer la prévisibilité de l'aide à moyen terme, objectif énoncé dans la Déclaration de Paris, a été réaffirmée dans le Programme d'action d'Accra (arrêté lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Accra en septembre 2008). Il y est énoncé que « dans la Déclaration de Paris, nous sommes convenus qu'il était urgent d'accroître la prévisibilité des apports d'aide pour permettre aux pays en développement de planifier et de gérer leurs programmes de développement à court et moyen terme. De façon prioritaire, nous prendrons les mesures suivantes pour améliorer la prévisibilité de l'aide :

- a) Les pays en développement consolideront les processus de planification budgétaire permettant de gérer les ressources internes et externes et amélioreront la mise en correspondance entre les dépenses et les résultats à moyen terme.
- b) Désormais, les donneurs communiqueront des informations complètes et à jour sur les engagements annuels et les versements réellement effectués afin que les pays en développement soient en mesure d'enregistrer avec précision tous les apports d'aide dans leurs estimations budgétaires et leurs systèmes comptables.
- c) Désormais, les donneurs fourniront régulièrement aux pays en développement des informations actualisées sur leurs plans pluriannuels de dépenses et/ou de mise en œuvre sur trois à cinq ans, comportant au minimum les affectations de ressources indicatives que les pays en développement pourront intégrer dans leurs cadres de planification à moyen terme et leurs cadres macroéconomiques. Les donneurs s'efforceront de lever toute contrainte les empêchant de communiquer ces informations.
- d) Les pays en développement et les donneurs étudieront ensemble au niveau international les moyens d'améliorer encore la prévisibilité de l'aide à moyen terme, y compris en mettant au point des instruments permettant de la mesurer »³.

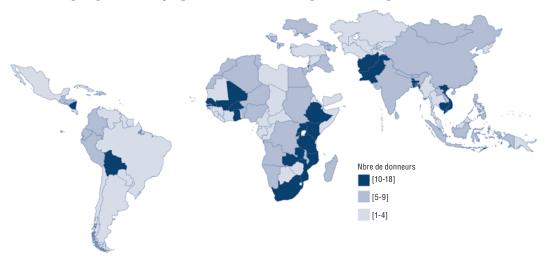
Ces mesures majeures destinées à améliorer la transparence et la prévisibilité des apports d'aide contribuent directement à étendre l'appropriation par les pays partenaires de leurs propres programmes de développement. Les Enquêtes annuelles sur les plans de dépenses indicatifs fourniront des informations clés à l'appui de ces mesures.

Quel est le champ couvert par l'Enquête?

L'Enquête permet de collecter des données sur les dépenses prévues au titre de l'aide-pays programmable, ou APP, qui représente la partie de l'aide publique au développement que les pays en développement peuvent librement affecter ou programmer pour répondre à leurs priorités en matière de développement (pour plus de détails, voir l'encadré sous le graphique 3.4). L'aide publique au développement, ou APD, englobant aussi l'allègement de dette et l'aide humanitaire, qui peuvent augmenter ou diminuer considérablement comme suite à des événements comme les catastrophes naturelles, l'APP ne peut pas être utilisée pour projeter l'évolution de l'APD totale. L'APP n'en est pas moins une mesure permettant de suivre valablement l'évolution des apports de ressources nécessaires pour accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies.

La couverture de l'Enquête s'est avérée satisfaisante. Sur les 33 donneurs interrogés, 27 ont fourni des estimations prévisionnelles qui renvoient à 56 % de l'APP des 33 donneurs et à 47 % de l'aide bilatérale totale. Deux donneurs bilatéraux et quatre donneurs multilatéraux n'ont pas été en mesure de communiquer des données en réponse à cette Enquête, mais ils réfléchissent actuellement aux modalités éventuelles de leur participation aux futures enquêtes⁴. Parmi les donneurs qui ont fourni des estimations prévisionnelles, 17 ont communiqué des données couvrant l'ensemble de leur programme ou tous les pays desservis par leurs principaux organismes d'aide. Dix donneurs bilatéraux ont fourni des données concernant leurs partenaires principaux et/ou prioritaires, la couverture variant entre 50 % et 92 %, et/ou ont fourni des séries tronquées (c'est-à-dire des séries se terminant en 2008 ou 2009, les années restantes ne faisant pas partie de leur cycle de programmation). Ainsi, ce sont les données de l'Enquête portant sur les pays qui sont des pays prioritaires pour de nombreux donneurs du CAD (voir graphique 3.1) qui sont les plus fiables; pour de nombreux pays non prioritaires, il s'agit de projections. Les donneurs multilatéraux ont communiqué des données prévisionnelles pour tous leurs pays partenaires. Comme les règles administratives relatives à la fourniture d'informations destinées à améliorer la prévisibilité de l'aide sont actuellement mises à jour conformément au Programme d'action d'Accra, la couverture devrait être meilleure pour les enquêtes annuelles ultérieures.

Ces données prévisionnelles concernant l'APP sont des estimations prudentes. Elles s'appuient sur des plans de dépenses déjà pris en compte dans les chiffres prévisionnels des donneurs. Dans certains cas, il reste à définir l'affectation géographique (pays ou région) du chiffre globalement prévu pour l'APD, en particulier pour les années les plus lointaines et, pour certains donneurs, les chiffres de l'APP ne concernent que les principaux organismes d'aide. À ce stade, les chiffres prévisionnels eux-mêmes pourraient être prudents. Par ailleurs, il est à noter que pour les donneurs qui n'ont pas fourni d'estimations prévisionnelles ou qui ont communiqué des données incomplètes concernant leurs dépenses prévisionnelles, le Secrétariat a complété les séries jusqu'en 2010 en appliquant les taux de variation tendanciels récents de l'APP pour chaque combinaison donneur/partenaire. Dans certains cas, les résultats obtenus sont peut-être optimistes (voir note 3).



Graphique 3.1. Pays partenaires classés prioritaires par les donneurs

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

Réalisation des objectifs fixés pour l'APD en 2010 : Quel est l'accroissement de l'aide prévu?

Performance globale de l'ensemble des donneurs

Le graphique 3.2 montre les évolutions récentes et les projections concernant l'APD nette au niveau mondial. L'APD nette est passée de 69 milliards USD en 2001 à 107 milliards USD en 2005, mais elle a légèrement diminué (–4 %) en 2006, avant de baisser plus fortement en 2007 (–8.5 %), l'impact des opérations exceptionnelles d'allègement de dette intervenues en 2005 et 2006 en faveur de l'Irak et du Nigeria ayant commencé à faiblir. En conséquence, la réalisation des promesses faites par les pays membres du CAD concernant l'accroissement de leur APD nette d'ici 2010 s'avère beaucoup plus difficile (la ligne supérieure en pointillé indique la simulation de l'APD nette au niveau mondial faite par le Secrétariat).

Comme l'impact de l'allègement de dette devrait faiblir au cours des prochaines années, les augmentations annuelles des sommes allouées à d'autres formes d'aide, en particulier l'APP, devront être considérables pour qu'on puisse raisonnablement espérer atteindre les objectifs fixés pour 2010 grâce à des hausses successives gérables et planifiées. Les résultats de l'Enquête (ligne continue inférieure) indiquant, pour l'ensemble des donneurs confondus, une augmentation programmée de l'APP qui passerait de 60 milliards USD en 2005 à seulement quelque 72 milliards USD en 2010.

Sur le montant total de l'accroissement de l'APD promis pour 2010, qui représente un montant supplémentaire de 50 milliards USD par rapport à 2004, 5 milliards USD (dont 4 milliards sont allés à l'Irak et à l'Afghanistan) ont été versés en 2005. Par rapport à l'année de référence 2005, 11.7 milliards USD supplémentaires sont programmés dans les plans de dépenses prévisionnels des donneurs par pays et par région pour 2010. En outre, les récents engagements records pris par les donneurs pour la reconstitution des ressources de l'IDA 15, du FAfD 11 et du FAsD X devraient se traduire, en 2010, par une augmentation d'environ 4 milliards USD, par rapport à 2005, des sommes destinées à l'IDA, ainsi qu'aux Fonds africain et asiatique de développement⁵.

En milliards d'USD constants de 2005 140 Simulation des promesses des donneurs APD excluant les allègements 120 de dette en faveur de l'Iraq et du Nigeria APD totale nette 100 80 60 Niveau d'APP requis (simulation supposant que les allègements de dette et 40 APP brute réalisée les aides humanitaires et programmée retournent au niveau de 2004) 20 n 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2009

Graphique 3.2. APD nette et APP des membres du CAD pour 2001-10, au niveau mondial

Note: L'APD nette pour 2008-10 est estimée par le Secrétariat. L'APP pour 2007-10 est basée sur des réponses à l'Enquête et des estimations par le Secrétariat.

Source: OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/526623600341

Sur le montant total de l'accroissement de l'APD promis pour 2010, soit 50 milliards USD, environ 30 milliards USD doivent encore être programmés (suivant l'hypothèse selon laquelle les allègements de dette et l'aide humanitaire resteront à leur niveau moyen à long terme en 2010).

À combien se monte le déficit de financement? Si l'on additionne tous ces chiffres, on constate que quelque 21 milliards USD seulement ont été versés ou sont programmés dans les plans de dépenses prévisionnels des membres pour 2010 par pays, région et institution. En supposant que les allègements de dette et l'aide humanitaire retrouvent leurs niveaux de 2004 d'ici 2010, il reste encore à injecter près de 30 milliards USD (en dollars de 2004) – soit environ 34 milliards USD en dollars de 2007 – dans les budgets des donneurs pour que les engagements concernant les niveaux de l'aide à l'horizon 2010 soient pleinement respectés. Le déficit de financement possible est illustré dans le graphique 3.2 – écart entre les projections des donneurs (ligne continue inférieure) et le niveau d'APP requis pour que les donneurs puissent s'acquitter de leurs engagements (ligne pointillée inférieure). Le résultat devrait se situer quelque part entre ces deux lignes.

L'aide à l'Afrique

Le déficit de financement est particulièrement important dans le cas de l'Afrique; le graphique 3.3 montre les évolutions récentes et les projections de l'APD nette en faveur de l'Afrique. En 2005, lors du Conseil de la CE de mai et du Sommet de Gleneagles tenu en juin, les donneurs se sont engagés à verser à l'Afrique, notamment à l'Afrique subsaharienne, une aide supplémentaire d'un montant de 25 milliards USD (en dollars de 2004) d'ici 2010. L'APD nette à l'Afrique est passée de 22 milliards USD en 2001 à 29 milliards USD en 2004. En 2005 et 2006, l'aide à l'Afrique a considérablement augmenté, mais cela s'explique

En milliards d'USD constants de 2005 Simulation des promesses de 25 milliards d'USD supplémentaires à l'Afrique APD excluant les allègements 50 de dette en faveur du Nigéria APD totale nette en faveur de l'Afrique 40 30 Niveau d'APP requis 20 (simulation supposant que les allègements de dette et APP brute réalisée et programmée les aides humanitaires 10 en faveur de l'Afrique retournent au niveau de 2004) n 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007

Graphique 3.3. Afrique : APD nette et APP des membres du CAD pour la période 2001-10

Note: L'APD nette pour 2008-10 est estimée par le Secrétariat. L'APP pour 2007-10 est basée sur des réponses à l'Enquête et des estimations par le Secrétariat.

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/526647530286

essentiellement par des opérations exceptionnelles d'allègement de dette en faveur du Nigeria – qui sont entrés pour près d'un quart dans l'APD nette totale allouée au continent africain en 2006. L'APD nette à l'Afrique en 2007 s'est établie à 34 milliards USD (en dollars de 2004), ce qui représente une progression d'environ 5 % par an à mi-parcours sur la voie de la réalisation des engagements pris à Gleneagles. Il faut à présent accélérer les progrès et dépasser 17 % par an pour pouvoir parvenir à l'augmentation prévue de 25 milliards USD, comme indiqué par la ligne pointillée supérieure du graphique 3.3.

Mais il est probable que l'augmentation de l'APP devra être beaucoup plus forte. À supposer que l'allègement de dette et l'aide humanitaire retrouvent leurs niveaux historiques de 2004, la majeure partie du montant supplémentaire de 25 milliards USD devra être versée sous forme d'APP, à compter de 2008. Étant donné que l'APP n'a augmenté que de 2 milliards USD entre 2004 et 2007, une forte progression est indispensable comme l'illustre la ligne pointillée inférieure du graphique 3.3.

Quels seront les bénéficiaires de l'accroissement de l'aide?

Accroissement de l'aide par groupe de revenu

L'aide-pays programmable (APP) aux pays les moins avancés et aux autres pays à faible revenu devrait augmenter au total de 6.7 milliards USD entre 2005 et 2010.

Compte tenu de l'évolution des priorités et des circonstances, les apports d'aide des donneurs peuvent être réorientés d'un pays, ou d'un groupe de pays, vers un autre. Le graphique 3.4 dans laquelle les pays sont regroupés selon leur niveau de développement, indique un accroissement programmé de l'APP de l'ordre de 3.8 milliards

Versements bruts - en milliards USD constants de 2005 2005 2008 2010 30 25 20 15 10 5 N PMA Autre PFR PRI - tranche PRI - tranche Cat. régionales

Graphique 3.4. APP estimée par groupe de revenu pour 2005 et 2010

Source: OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink msp http://dx.doi.org/10.1787/526664618205

inférieure

supérieure

et thématiques

Des projections, et non pas des prévisions

Les données renvoyant à l'APP « prévue » en 2008, 2009 et 2010 sont des estimations du Secrétariat du CAD. Elles résultent d'une combinaison de montants déjà pris en compte dans les chiffres prévisionnels des donneurs et de projections calculées en appliquant pays par pays les taux de variation tendanciels récents de l'APP. Ce sont donc des estimations indicatives d'augmentations ou de diminutions éventuelles de l'aide allouée à un pays, une région ou un groupe de revenu donné. Il ne s'agit pas d'engagements fermes concernant l'accroissement ou la diminution de l'aide des montants indiqués. C'est pourquoi, et aussi pour des raisons de confidentialité, seules des estimations totales par pays partenaire sont données. Les chiffres prévisionnels concernant un donneur et un pays partenaire donnés ne sont pas présentés dans la mesure où ils doivent faire l'objet de discussions entre les pays et leurs donneurs, sur une base collective et bilatérale.

et 2010 pour les pays les moins avancés (PMA) et de près de 3 milliards USD pour les autres pays à faible revenu (autres PFR). Or, comme le montre la dernière colonne, il subsiste en 2010 un montant de quelque 8 milliards USD qui n'a pas encore été programmé par pays, mais qui est alloué en bloc à des activités thématiques ou à des régions. On peut présumer qu'une grande partie de ce montant sera affectée ultérieurement à des PMA et à d'autres PFR.

Les estimations concernant l'APP devant être allouée à des pays à revenu intermédiaire en 2008 et 2010 sont considérées comme étant moins fiables étant donné que ces pays ne comptent généralement pas parmi les pays partenaires prioritaires des donneurs. L'aide aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) devrait baisser de 1.3 milliard USD entre 2005 et 2010, principalement en raison d'une diminution projetée de l'aide à l'Irak de 2.5 milliards USD. S'agissant des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS), les résultats de l'Enquête semblent indiquer un accroissement d'environ 1 milliard USD résultant notamment d'augmentations programmées de l'aide en faveur des pays de la région méditerranéenne.

Accroissement de l'aide par région

Les résultats de l'Enquête font apparaître un accroissement de l'aide dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Une augmentation de près de 40 % par rapport au niveau de 2005 est programmée pour l'Afrique subsaharienne et une augmentation de près de 50 % est programmée pour l'Europe, principalement en faveur des pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Des changements interviendront aussi au niveau des zones géographiques, comme indiqué dans le tableau 3.1 et le graphique 3.5 qui présentent les résultats de l'Enquête par région pour l'ensemble des donneurs. Il apparaît que la variation absolue la plus forte de l'APP entre 2005 et 2010 concerne l'Afrique, suivie de l'Europe, de l'Amérique et de l'Océanie. L'APP destinée à l'Asie devrait, selon les projections, rester presque constante, la diminution de quelque 2 milliards USD de l'aide au Moyen-Orient (baisse de l'aide prévue pour l'Irak) devant être compensée par un accroissement au profit de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient. L'accroissement de l'APP en faveur de l'Afrique s'explique essentiellement par la hausse de 38 % prévue pour l'Afrique subsaharienne, tandis qu'on enregistre pour l'Afrique du Nord une légère diminution d'environ 4 %.

Tableau 3.1. APP estimée par région

Versements bruts

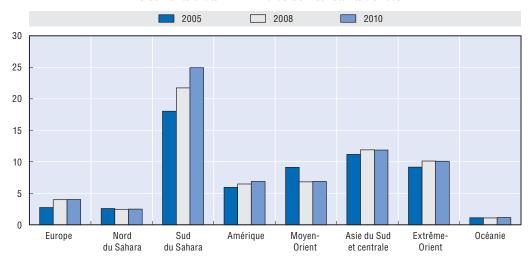
	Année de base Réelle		Planifiée			Différence
Région	2005	2006	2008 2009		2010	entre 2010 et 2005
		%				
Europe, total	2 730	3 341	3 990	3 940	4 008	47
Afrique, total	20 903	22 608	24 585	26 299	27 930	34
Nord du Sahara, total	2 595	2 685	2 445	2 442	2 486	-4
Sud du Sahara, total	18 021	19 579	21 730	23 406	24 947	38
Afrique, régional/multipays	288	344	410	452	497	73
Amérique, total	5 940	6 241	6 483	6 562	6 879	16
Nord et centrale, total	2 752	2 723	2 913	2 904	3 051	11
Sud, total	2 901	3 155	3 253	3 307	3 430	18
Amérique, régional/multipays	286	363	318	351	399	39
Asie, total	29 769	28 621	29 241	29 084	29 278	-2
Moyen-Orient, total	9 134	6 690	6 824	6 842	6 878	-25
Asie du Sud et centrale, total	11 163	11 374	11 878	11 867	11 858	6
Extrême-Orient, total	9 140	10 059	10 122	9 937	10 091	10
Asie, régional/multipays	332	499	417	437	450	36
Océanie, total	1 107	1 170	1 090	1 136	1 136	3
Tous les pays en voie de développement	60 448	61 981	65 389	67 022	69 231	15
Aide thématique à programmer	-	-	1 707	2 393	2 916	
Total	60 448	61 981	67 096	69 415	72 147	19

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/527646747113

Graphique 3.5. APP estimée par région

Versements bruts - En milliards USD constants de 2005



Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/526673113787

Accroissement de l'aide par pays

Les donneurs ont programmé un accroissement de l'aide dans 102 pays partenaires pour un montant total de 10.3 milliards USD. Plus de la moitié de cet accroissement programmé de l'aide doit bénéficier en priorité à des pays d'Afrique, puis à des pays d'Asie.

Les données de l'Enquête concernant les différents pays en développement font apparaître qu'un accroissement de l'aide est prévu dans les deux tiers d'entre eux entre 2005 et 2010. L'Enquête laisse augurer une augmentation de l'APP d'environ 10.3 milliards USD dans 102 pays, dont 39 pays africains qui bénéficieront d'un accroissement de l'aide de quelque 6.1 milliards USD. Un grand nombre de pays devant bénéficier des plus forts accroissements de l'APP sont des destinataires prioritaires de l'aide de plusieurs membres du CAD, ce qui montre bien que l'accroissement de l'aide est profondément ancré dans les stratégies – pays des donneurs. Le tableau 3.2 énumère – classement par accroissement absolu – les 33 pays pour lesquels une hausse de l'APP de plus de 100 millions USD est programmée (19 de ces pays se trouvent en Afrique et 10 en Asie).

Le tableau 3.2 donne aussi une mesure de la dépendance des pays à l'égard de l'aide en rapportant l'APP au RNB. Il ressort de ce tableau que pour 14 pays sur les 33 énumérés, la dépendance à l'égard de l'aide devrait diminuer ou reste constante durant la période 2005-10. Cela montre qu'il est possible d'accroître encore plus fortement l'aide dans ces pays sans les rendre davantage tributaires de l'aide qu'ils ne le sont à l'heure actuelle. En revanche, d'après les chiffres indiqués, la dépendance du Burundi et du Liberia à l'égard de l'aide dépasserait 30 % du RNB. Le montant de l'APP par habitant (dernière colonne) est une autre mesure de la dépendance à l'égard de l'aide à comparer avec certaines estimations des coûts de la réalisation des OMD.

Tableau 3.2. Accroissement de l'aide déjà programmé : Hausse supérieure à 100 millions USD

Classement par accroissement absolu (les pays dont la dépendance à l'égard de l'aide devrait s'accroître sont surlignés) – Versements bruts

	APP niveau	APP planifiée	Augmentation	APP/RNB		APP par personne
Partenaire	de référence 2005	2010	2005 à 2010	2005 ¹	2010 ¹	2010 ²
	En million de USD constants 2005		Indice : 2005 = 100	%		USD 2005 constants
Viet Nam ⁴	1 952	2 703	138	3.8	3.6	30
Kenya ⁴	630	1 373	218	3.3	5.7	36
Tanzanie ⁴	1 423	2 085	147	11.5	11.7	49
Éthiopie ⁴	1 094	1 617	148	9.6	9.2	21
Indonésie	1 625	2 146	132	0.6	0.6	9
Soudan ^{3, 4}	469	970	207	1.8	2.2	24
Nigeria ⁴	760	1 137	150	0.9	0.9	7
Turquie	615	948	154	0.2	0.2	12
Pakistan ⁴	1 520	1 834	121	1.4	1.2	11
Cameroun	258	547	212	1.6	2.7	30
Colombie	594	878	148	0.5	0.6	18
Ghana ⁴	967	1 244	129	9.2	8.5	51
Népal ⁴	372	649	174	4.9	7.2	22
Serbie	450	692	154	1.9	2.2	86
Congo, Rép. Dém. ^{3, 4}	890	1 123	126	13.2	10.9	17
Ouganda ⁴	980	1 208	123	11.4	10.3	37
Côte d'Ivoire ^{3, 4}	86	312	364	0.6	1.8	16
Arménie	97	265	274	2.0	3.3	81
Philippines	1 004	1 172	117	0.9	0.8	13
Mozambique ⁴	1 212	1 373	113	18.9	15.1	63
Malawi ⁴	501	661	132	24.7	23.0	46
Malaisie	205	361	176	0.2	0.2	13
Mali ⁴	631	781	124	12.4	12.3	52
Somalie ³	59	209	351			23
Namibie	110	256	232	1.8	3.3	115
Liberia ^{3, 4}	95	238	251	22.8	35.7	65
Rwanda ⁴	500	643	129	23.6	23.0	64
Burundi ^{3, 4}	193	317	164	24.9	31.6	37
Liban	110	231	211	0.5	1.0	53
Afghanistan ³	2 405	2 525	105	32.8	22.9	
Zones sous admin. palestinienne	619	738	119	14.0		182
Croatie	104	215	207	0.3	0.5	45
Zambie ⁴	768	875	114	11.3	9.6	68

^{1.} Source pour les chiffres RNB : Coopération pour le développement, Rapport 2006. Prévision du RNB basée sur les taux de croissances prévus par le FMI (base de données « Perspectives de l'économie mondiale »).

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/527665768086

^{2.} Source pour les chiffres sur la population : Coopération pour le développement, Rapport 2006. On suppose que la population augmentera de 2 % par an.

^{3.} État dans une situation de conflit ou de fragilité (c.-à-d. pays à faible revenu noté 3.2 au maximum dans la « Country Policy and Institutional Assessment » – CPIA – de la Banque mondiale).

^{4.} RNB par habitant inférieur à 1 000 USD en 2005.

Diminutions prévues de l'APP, eu égard notamment aux pays méritant une attention particulière

Les résultats de l'Enquête laissent entrevoir une diminution programmée de l'APP dans 51 pays, dont 12 sont dans une situation de conflit ou de fragilité.

L'Enquête donne à penser que l'APP destinée à 51 pays, essentiellement d'Afrique et d'Asie, devrait reculer entre 2005 et 2010. La diminution en volume la plus importante devrait concerner l'Irak, avec une baisse de 2.5 milliards USD. Des pays comme la Chine, l'Égypte, l'Inde et la Thaïlande peuvent aussi s'attendre à ce que l'aide qui leur sera versée en 2010 soit inférieure de plus de 200 millions USD au niveau de 2005, ce qui s'inscrit dans le prolongement de la réorientation récemment observée dans la répartition de l'APD. Le tableau 3.3 énumère les pays pour lesquels une baisse de l'APP de plus de 20 millions

Tableau 3.3. **Diminution programmée de l'APP de plus de 20 millions USD**Classement par diminution absolue – Versements bruts

	APP niveau	APP Planifiée	Diminution	CPA/RNB		APP par personne	
Partenaire	de référence 2005	2010	2005 à 2010	2005 ¹	2010 ¹	2010 ²	
	En million de USD	En million de USD constants 2005		%		USD 2005 constants	
Irak ³	7 286	4 784	66				
Thaïlande	778	325	42	0.5	0.1	5	
Chine	2 378	1 993	84	0.1	0.1	1	
Égypte	1 114	838	75	1.2	0.7	10	
Inde ⁴	3 142	2 925	93	0.4	0.2	2	
Sri Lanka	844	714	85	3.6	2.3	33	
Brésil	329	246	75	0.0	0.0	1	
Bosnie-Herzégovine	439	359	82	4.2	2.7	85	
Sénégal ⁴	560	489	87	6.9	4.8	38	
Madagascar ⁴	576	520	90	11.6	7.5	25	
Jordanie	548	496	90	4.2	2.8	82	
Érythrée ^{3, 4}	171	127	74	17.7	12.0	26	
Honduras	431	388	90	5.4	3.8	49	
Tchad ^{3, 4}	233	195	84	4.8	3.7	18	
Cap-Vert	119	85	72	12.3	6.0	152	
Timor-Leste ^{3, 4}	176	145	82	25.3	17.3	130	
Grenade	33	3	10	7.7	0.7	29	
Tadjikistan ⁴	167	140	84	7.5	4.6	19	
Chili	73	49	66	0.1	0.0	3	
Guinée ^{3, 4}	150	127	85	4.6	3.2	13	
Bhoutan	81	60	73	10.0	4.4	85	

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/527706640883

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

^{1.} Source pour les chiffres RNB : Coopération pour le développement, Rapport 2006. Prévision du RNB basée sur les taux de croissance prévus par le FMI (base de données « Perspectives de l'économie mondiale »).

^{2.} Source pour les chiffres sur la population : Coopération pour le développement, Rapport 2006. On suppose que la population augmentera de 2 % par an.

^{3.} État dans une situation de conflit ou de fragilité (c.-à-d. pays à faible revenu noté 3.2 au maximum dans la « Country Policy and Institutional Assessment » – CPIA – de la Banque mondiale).

^{4.} RNB par habitant inférieur à 1 000 USD en 2005.

USD est programmée – classement par diminution absolue. Sur les 21 pays concernés, 8 sont des PMA, 9 des PRITI et 2 seulement des PRITS. Il semble donc qu'il n'y ait pas de réaffectation particulière de l'aide au profit des pays les plus pauvres. Mis à part le cas particulier de l'Irak, quatre pays sur les 21 énumérés dans le tableau sont des États qui se trouvent dans des situations de conflit ou de fragilité et dont le redressement pourrait être compromis par ces diminutions programmées de l'aide. Ces cas méritent qu'une attention coordonnée particulière leur soit accordée lorsqu'il s'agira d'examiner les incidences des résultats de l'Enquête sur la répartition future de l'aide.

Affectation de l'aide et procédures budgétaires des pays donneurs

Dans le cadre de l'Enquête du CAD relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, le Secrétariat du CAD a réalisé, en 2007, une étude sur les procédures budgétaires et les procédures de répartition de l'aide des pays donneurs, à partir des informations contenues dans les documents du CAD ou accessibles sur les sites Internet des donneurs. Pour chaque donneur - membres du CAD et certains organismes multilatéraux - le Secrétariat a rédigé un texte d'une page décrivant le cadre budgétaire général dans lequel s'inscrit l'action des donneurs en matière de coopération pour le développement et les dispositifs prévus pour la planification des dépenses au titre de l'aide au niveau opérationnel, ainsi qu'une note relative à la disponibilité d'informations prévisionnelles. Les donneurs ont vérifié l'exactitude des informations présentées et apporté, le cas échéant, des modifications. Toutes ces informations - telles qu'elles ont été validées par les 23 membres du CAD, la Banque mondiale (IDA), le Fonds africain de développement, le Fonds asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le Fonds pour l'environnement mondial - sont rassemblées dans le Rapport sur l'enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs⁶. On trouvera ci-après un résumé des conclusions.

Synthèse des pratiques des donneurs en matière d'aide au développement

Le cadre budgétaire général de la coopération pour le développement

Les donneurs bilatéraux membres du CAD suivent tous un cycle budgétaire annuel. En règle générale, le budget est approuvé par le Parlement entre un et trois mois avant le début de l'exercice correspondant. Le tableau 3.4 indique le mois au cours duquel est rendue publique la proposition de budget du gouvernement; pour la plupart des membres du CAD, cela se passe entre septembre et novembre, dans la mesure où leur exercice financier coïncide avec l'année civile.

Néanmoins, si le budget est annuel, la planification budgétaire couvre plusieurs années. Dans au moins la moitié des pays membres du CAD, la proposition de budget comporte un plan de dépenses indicatif ou un scénario de dépenses sur trois ou quatre ans. Ce type de scénario est généralement présenté au Parlement à titre d'information. Dans certains cas (la Suisse, par exemple), le Parlement approuve un cadre budgétaire pluriannuel, mais cette approbation n'apporte pas la garantie que les fonds seront disponibles les années suivantes. Les autorisations de paiement ne peuvent intervenir que dans le cadre du budget annuel approuvé. Il en va de même pour les membres qui fixent des objectifs d'APD exprimés en pourcentage du RNB: la proposition de budget raccorde l'APD aux prévisions relatives au RNB, mais le financement proprement dit est subordonné à l'approbation par le Parlement du budget annuel.

Tableau 3.4. Cycle du budget de la coopération pour le développement

Proposition de budget soumise au Parlement	Donneur	Début de l'exercice	
Août Septembre Octobre Novembre	Danemark Allemagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Suède Belgique, Espagne, Luxembourg, Norvège, Suisse Autriche, Grèce, Irlande, Portugal	Janvier	
Janvier	Japon	Avril	
Février	Canada	Avril	
	États-Unis	Octobre	
Mars	Royaume-Uni	Avril	
Mai	Australie, Nouvelle-Zélande	Juillet	

Source : OCDE (2008), Rapport sur l'Enquête 2008 relative aux politiques d'affectation de l'aide et les plans de dépenses indicatifs, www.oecd.org/dac/scalingup.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/527707400170

La proposition de budget établit les priorités du gouvernement en fonction des secteurs, des activités thématiques et des bénéficiaires de l'aide, ainsi que les parts respectives de l'APD bilatérale et multilatérale. S'agissant des bénéficiaires, le budget proposé transcrit les priorités le plus souvent en termes de ciblage régional (par exemple, « priorité accordée à l'Afrique »), dresse une liste des pays partenaires prioritaires et, dans certains cas, précise les montants à allouer à chacun d'entre eux.

La plupart des membres ont un budget intégré de coopération pour le développement. Une fois le budget adopté par le Parlement, les ressources sont distribuées aux autorités dépensières (ministères, organismes d'aide ou ambassades). Le Canada, les Pays-Bas et les États-Unis disposent d'une enveloppe de financement qui couvre l'ensemble de l'aide internationale (activités menées au titre de l'APD ou dans un autre cadre)⁷.

S'agissant des agences multilatérales, leur cadre budgétaire est, en revanche, pluriannuel (pour ce qui est du budget central, « core funding »⁸). Les instruments d'APD de la Communauté européenne couvrent une période de six à sept ans et le cadre de financement pluriannuel des plus grands fonds et programmes des Nations Unies – PNUD, UNICEF et FNUAP – porte sur quatre ans⁹. Les banques multilatérales de développement et les fonds mondiaux fixent les priorités concernant leur action et la répartition de leur aide lors des négociations de reconstitution des ressources qui ont lieu tous les trois ou quatre ans.

La planification au niveau opérationnel : Pays donneurs

La planification et la programmation au niveau opérationnel se trouvent concrétisées dans des stratégies-pays, des programmes de coopération indicatifs ou des instruments analogues. Les donneurs élaborent pour leurs principaux pays (ou parfois régions) partenaires des stratégies sur plusieurs années qui couvrent généralement une période de trois à cinq ans. Ces stratégies inscrivent l'engagement du donneur dans le pays dans un cadre référentiel où figurent une analyse des besoins et la justification des interventions, et où sont présentées les opérations (secteurs et modalités). Pour certains donneurs, l'élaboration des stratégies-pays pluriannuelles est une procédure interne entre les services centraux et les ambassades; pour d'autres, ces stratégies sont le fruit de consultations bilatérales menées avec les pays partenaires.

L'approche retenue par les États-Unis diffère de celle d'autres membres du CAD en ce sens que chaque organisme gouvernemental applique ses propres méthodes de planification, définit et met en œuvre son aide en consultation avec le pays partenaire.

Les stratégies-pays de la plupart des donneurs fournissent des informations prévisionnelles sur les dépenses annuelles prévues. Selon les donneurs, ces informations sont plus ou moins accessibles aux pays partenaires. Certaines stratégies contiennent des indications concernant les niveaux futurs de financement dans le cadre des accords de coopération signés avec les pays partenaires tandis que dans d'autres cas, ces informations sont communiquées sur une base informelle et non contraignante; certains donneurs ne communiquent pas ces informations ou bien ne les partagent qu'avec certains partenaires ou parce que l'aide consentie revêt la forme d'un soutien budgétaire. Le Programme d'action d'Accra prévoit que les donneurs doivent lever les contraintes qui empêchent la fourniture de telles informations.

Les pratiques des donneurs en matière de planification diffèrent également en ce qui concerne la fréquence des mises à jour des plans financiers indicatifs. Certains donneurs actualisent chaque année leurs plans financiers pluriannuels et sont donc en mesure de fournir de façon régulière des informations à horizon de trois ou quatre ans. D'autres le font en fonction du calendrier des consultations bilatérales avec les pays partenaires et peuvent donc fournir des plans de dépenses prévisionnels à horizon de un à quatre ans, selon les dates des consultations. Ces pratiques, de même que les calendriers à horizon de moins d'un an, devront être modifiées pour que les donneurs puissent respecter l'engagement qu'ils ont pris dans le Programme d'action d'Accra de fournir « régulièrement aux pays en développement des informations actualisées sur leurs plans pluriannuels de dépenses et/ou de mise en œuvre sur trois à cinq ans ».

Les stratégies-pays sur plusieurs années s'accompagnent généralement de plans annuels par pays, qui présentent les enveloppes financières sur une base annuelle et contiennent des informations sur les projets et programmes devant être exécutés chaque année. Pour quelques donneurs, la planification annuelle implique des appels à propositions de projets susceptibles d'être financés sur le budget de la coopération pour le développement.

La planification au niveau opérationnel : Agences multilatérales

Les agences multilatérales déterminent généralement le montant des ressources à allouer au moyen d'un modèle de répartition qui repose sur les besoins du pays (mesurés principalement par le RNB par habitant) et sa performance¹⁰. Les banques de développement conçoivent leurs programmes de dons ou de prêts assortis de conditions libérales à l'aide de systèmes de notation des performances des pays s'appuyant sur l'évaluation des politiques et des institutions ainsi que de la performance du portefeuille d'activités. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) applique un modèle de ce type pour les deux tiers de ses ressources, le dernier tiers étant réparti projet par projet. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme opère en fonction de la demande : le financement initial est alloué selon la qualité des projets proposés par les pays, mais le maintien ou la reconduction des ressources est subordonné à l'obtention de résultats et à la réalisation des objectifs.

Le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP allouent également des ressources centrales aux programmes par pays sur la base de modèles de répartition. Ces modèles sont établis à

partir d'indicateurs de développement spécifiques selon le mandat de chaque agence ainsi que d'autres critères tels que les régions et/ou les groupes de revenu prioritaires, définis par les conseils d'administration des agences. Les ressources centrales sont aussi utilisées pour financer les coûts de soutien aux programmes, au siège des agences. La planification opérationnelle au niveau des pays se fait à partir du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le PNUAD est fondé sur les priorités de développement des pays partenaires et définit comment, sur une période de cinq ans, les agences des Nations Unies vont soutenir ces priorités au moyen de divers projets et programmes. Les travaux analytiques sont réalisés pour le PNUAD soit par le gouvernement, soit sur la base des Bilans communs par pays des Nations Unies; les cycles du PNUAD sont alignés, autant que possible, sur les cadres nationaux de planification. Le PNUAD vaut pour toutes les agences des Nations Unies qui sont membres du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). En conséquence, les agences (fonds, programmes et agences spécialisées) sont impliquées dans le processus conjoint de programmation même si elles n'ont pas de programmes dans les pays qui sont financés à partir de ressources centrales. Le PNUAD couvre à la fois les activités financées par le budget central et celles financées par d'autres ressources, y compris les activités pour lesquelles le financement n'est pas assuré.

Remarques finales

Les chapitres 2 et 3 de cette publication contiennent des informations et des analyses essentielles à l'appui de la mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra en vue d'améliorer la répartition des tâches entre les donneurs ainsi que la prévisibilité de l'aide à moyen terme.

Ces chapitres présentent une nouvelle mesure du montant de l'aide qui peut être programmée au niveau des pays : l'aide-pays programmable (APP). Ce sous-ensemble de l'APD totale accroît considérablement la pertinence des données traditionnelles du CAD au niveau des pays. Il représente aussi la part de l'aide pour laquelle les donneurs peuvent fournir des estimations pays par pays concernant leurs plans de dépenses futures.

L'intérêt de l'analyse réside principalement dans le fait qu'elle offre une vue d'ensemble de la répartition de l'aide. Pour la première fois, des informations sont livrées sur le résultat probable des décisions prises individuellement par 33 donneurs bilatéraux et multilatéraux s'agissant de la répartition de leur aide. Conjuguées aux conclusions de l'analyse des schémas actuels de répartition de l'aide (chapitre 2), ces informations peuvent aider à remédier à la fragmentation de l'aide en étayant l'action menée pour améliorer la division du travail entre les donneurs, à l'intérieur de chaque pays et entre les pays, comme cela est préconisé dans le Programme d'action d'Accra.

La prévisibilité est une autre question essentielle abordée dans le chapitre 3. Le premier objectif de la prévisibilité est de permettre l'exécution des engagements pris à l'échelle mondiale. Il ressort de ce chapitre que quelque 21 milliards USD sur les 50 milliards USD promis d'ici 2010 ont déjà été versés ou sont pris en compte dans les chiffres prévisionnels. Il n'en reste pas moins que près de 30 milliards USD (en dollars de 2004) doivent encore être inscrits dans les budgets des donneurs pour que les engagements concernant les niveaux d'aide en 2010 puissent être pleinement respectés. L'Enquête fait aussi apparaître qu'un autre montant de 14 milliards USD doit être programmé en faveur de l'Afrique pour parvenir au montant supplémentaire de 25 milliards USD dont le versement a été annoncé lors du Sommet de Gleneagles en 2005.

L'amélioration de la prévisibilité de l'aide au niveau des pays suppose la fourniture d'informations fiables sur les apports d'aide futurs. L'Enquête donne une idée d'ensemble des évolutions futures des niveaux d'aide pour chacun des 153 pays partenaires. Elle révèle que 102 pays peuvent compter sur un accroissement réel de l'aide qui leur sera allouée d'ici 2010; pour 33 d'entre eux, cet accroissement représentera 100 millions USD ou plus. Mais l'aide en faveur de huit PMA et de quatre États fragiles devrait diminuer de plus de 20 milliards USD. Ces cas méritent qu'on leur accorde une attention particulière.

L'Enquête a également permis de passer en revue les pratiques des donneurs concernant la planification de leurs dépenses d'aide. Elle a montré que si les budgets demeurent annuels, tels qu'approuvés par les Parlements, la plupart des donneurs opèrent suivant des cadres de programmation pluriannuels qui couvrent les dépenses prévues à plus long terme. Selon les donneurs, les informations sur les dépenses prévues sont toutefois plus ou moins accessibles aux pays partenaires. Certains donneurs donnent des indications sur les niveaux futurs de financement dans le cadre d'accords de coopération signés avec les pays partenaires tandis que d'autres communiquent ces informations sur une base informelle et non contraignante; d'autres encore ne communiquent pas du tout ces informations.

Le Programme d'action d'Accra appelle à un changement de cette situation en invitant tous les donneurs à communiquer des informations sur leurs plans de dépenses à horizon mobile de 3 à 5 ans. Les informations fournies par l'enquête sur les pratiques actuelles offrent un point de départ pour opérer le profond changement nécessaire des modalités de planification et de fourniture de l'aide. Le résultat final – à savoir l'adoption des dispositions voulues pour que l'aide parvienne de manière durable à ceux qui en ont le plus besoin – contribuera à améliorer concrètement les conditions de vie de millions d'individus.

Notes

- 1. Voir à l'adresse www.oecd.org/cad/stats.
- 2. « Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique » (www.mdgafrica.org/achieving_mdg.html).
- 3. Paragraphe 26 du Programme d'action d'Accra.
- 4. Des estimations de l'APP pour chaque partenaire, pour l'année de référence 2005 et pour chacune des années de la période 2008-10.
- 5. Ces sommes seront comptabilisées dans l'APD en 2010 lorsque les billets à ordre seront déposés auprès des institutions financières internationales. Ces dernières tiendront compte de ces apports supplémentaires dans leurs engagements de dépenses futures dans les pays pour la période 2009-12. Ces engagements fermes aideront les pays partenaires à programmer l'utilisation ultérieure des crédits supplémentaires. Cependant, compte tenu de la séquence des opérations (reconstitution -> billets à ordre -> engagements -> dépenses), une grande partie de ces dépenses supplémentaires ne se concrétiseront dans les pays qu'après 2010. Dans l'avenir, il sera demandé, dans les enquêtes annuelles du CAD sur les plans de dépenses prévisionnels, des données sur les apports prévus des pays membres **aux** IFI pour compléter les informations sur les plans de dépenses futures **des** IFI dans les pays.
- 6. Voir l'annexe III.1 à l'adresse www.oecd.org/dac/scalingup.
- 7. Les Pays-Bas ont un objectif propre à l'APD à l'intérieur de cette enveloppe.
- 8. Les activités opérationnelles des agences multilatérales dans les pays en développement sont financées sur les ressources centrales (« core ») des agences et sur d'autres ressources extrabudgétaires (« non core »). Seule la répartition des ressources centrales est examinée ici. Les ressources « non core », y compris les contributions des donneurs bilatéraux affectées à des projets et des programmes particuliers, sont prises en compte dans les budgets/affectations d'aide bilatérale.

- 9. Les ressources centrales des fonds et programmes des Nations Unies proviennent des contributions volontaires des donneurs. Les activités opérationnelles financées à partir des ressources centrales de la CNUCED, UN-Habitat, ONUSIDA, PNUE et UNODC sont d'une échelle bien moindre et elles n'ont pas été examinées dans le cadre de l'Enquête. Les activités du PAM, UNHCR et UNRWA n'ont pas été non plus prises en considération car elles ne relèvent pas de l'aide-pays programmable (qui exclut l'aide alimentaire et l'aide humanitaire). Les agences spécialisées des Nations Unies n'utilisent que de façon limitée leurs ressources centrales (obtenues via des contributions statutaires) pour financer des activités de programme sur le terrain.
- 10. Seuls deux membres du CAD (Pays-Bas et Royaume-Uni) déclarent utiliser un modèle de répartition des ressources pour les aider dans leurs décisions relatives à l'affectation de l'aide.



Extrait de :

Development Co-operation Report 2009

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/dcr-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Prévisibilité de l'aide », dans *Development Co-operation Report 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/dcr-2009-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

